
Le projet pédagogique AID

économie
sociale
compétences humain
formation.
projets
citoyen
développement
insertion
pédagogie

1. Une logique associative de refus des fatalités

La crise est profonde et elle fait des dégâts considérables ; elle détruit des individus contraints à un très long chômage. Face à cette situation, on ne peut rester les bras croisés. Les AID s'inscrivent dans cette logique associative de refus des fatalités.

2. Les AID : services du MOC ou associées

Les AID sont, selon les cas, des services du MOC ou associées au MOC. Elles ont ainsi la capacité d'articuler les logiques micro-sociales (les actions locales, de solidarité immédiate) aux logiques macro-sociales (les actions recensent des problèmes, des difficultés, des blocages, impossibles à résoudre localement : ils nécessitent des relais institutionnels plus généraux). **Les AID ne veulent pas être simplement des "aménageurs de société duale" : c'est pourquoi, il faut être politique, et agir avec des relais organisés.**

3. Occuper les espaces de liberté et d'expérimentation

Pour sortir de la crise, **il n'y a pas de recette miracle**. C'est pourquoi il faut, dans la société, des espaces de liberté, qui permettent l'expérimentation. Les AID revendiquent de pouvoir occuper ces espaces de liberté et d'expérimentation. En contrepartie, **elles acceptent l'évaluation**.

4. Une offre de formation/insertion en partenariat avec les services publics

L'offre concrète des AID relève avant tout du domaine de la formation/insertion. Il s'agit d'un travail de formation professionnelle avec des perspectives d'insertion. Occuper des espaces d'expérimentation ne signifie pas s'autoriser n'importe quoi. **Il convient de baliser le champ de ce que l'on peut faire** et ne pas faire, notamment du point de vue du statut des personnes. C'est pourquoi, **les AID ont toujours souhaité visibiliser leurs actions**, en particulier à l'égard des partenaires sociaux. Cela explique que, **depuis février 1988, une convention unit les AID aux services publics de la formation et de l'emploi (FOREM, ORBEM, IBFFP)**, gérés paritairement.

5. Des collaborations pour réussir l'insertion

Réussir l'insertion est un projet énorme qui n'est pas à la portée d'une seule institution. Dès le moment où le projet est formulé, il ne peut se réussir qu'à condition de fonctionner en partenariat. Ainsi les AID s'imposent-elle d'organiser des collaborations, et sont prêtes à être partiellement dépossédées de leur projet, si c'est une condition de leur réussite. **Faire du partenariat, c'est intégrer la logique d'action de partenaires et les situations de compromis** : personne n'y retrouve tout à fait son bébé mais, à l'évaluation, chacun peut voir dans la collaboration plus d'avantages que d'inconvénients.

6. Cohérence et différence entre les centres AID

Les partenaires peuvent être différents d'un centre AID à l'autre mais chacun a le devoir de s'insérer dans un ensemble de services d'aide sociale et de formation. Il offre un service spécialisé et accessible à la fraction du public motivé à être accompagné dans une démarche de formation/insertion. Les autres personnes sont orientées vers l'aide ou les services qui correspondent le plus à leurs motivations et leurs capacités. Dès lors, s'il y a bien **projet commun, il ne réussit que parce qu'il y a des différences entre les centres, et que des adaptations sont mises en œuvre**. Il y a par conséquent, dans chaque centre, une part d'éléments originaux, irréductibles à toute règle commune.

7. L'insertion professionnelle comme objectif... mais aussi la citoyenneté !

Si l'insertion professionnelle est un objectif pertinent, il ne peut être le seul. A l'heure où la société n'offre plus d'emplois à tout le monde, l'objectif de citoyenneté est aussi important. Former des citoyens, c'est donner aux personnes les moyens de se remettre en route, de faire des projets, d'emploi ou non, individuels ou collectifs, et de repérer les itinéraires à parcourir pour les réussir. **La démarche des AID s'inscrit clairement dans les objectifs de l'Education Permanente** et elle s'appuie corrélativement sur ses méthodes :

- *Démarche collective* plutôt qu'individuelle;
- *Partir des souhaits des gens*, des situations de vie, des analyses que les personnes font de leur situations;
- Volonté d'aller au *rythme des personnes* pour éviter de nouvelles exclusions;
- Veiller à ce que l'apprentissage technique soit accompagné d'un *apprentissage social*;
- Création d'un *conseil coopératif* dans chaque centre en vue de *permettre une prise de parole des personnes elles-mêmes sur l'organisation générale de la formation*. Et donc d'apprendre la citoyenneté "sur le tas", par des exercices d'expression, de négociation, d'évaluation.

8. Coexistence de deux formules pédagogiques

L'OISP (organisme d'insertion socio-professionnelle) organise **des formations collectives dans un cadre structuré en modules** : c'est un même groupe qui suit le même programme aux mêmes dates;

L'EFT (entreprise de formation par le travail) organise des **formations sur le mode du compagnonnage**. L'activité pratique, structurée en entreprise, y occupe une large partie du temps hebdomadaire, un moniteur étant entouré de quelques personnes seulement, auxquelles elle apprend le métier. L'action implique une relation avec un "client", mais celle-ci ne passe pas nécessairement par une relation commerciale, ni par une activité économique rentable : l'activité est choisie d'abord pour ses qualités pédagogiques (exemple : la sérigraphie, l'imprimerie, peuvent avoir un impact considérable pour motiver les apprentissages les plus divers.

